

**Procès-verbal du Conseil d'École n°3**  
**Lundi 28 juin 2021, salle des fêtes de Sers, 18h à 20h**

\*\*\*

**RPI Sers-Vouzan**

**PRÉSENTS**

**Enseignants :**

**École de Sers :** Mme Jossand (directrice école de Sers), Mme Bailly, Mme Paillard.

**École de Vouzan :** M. Armenio (directeur école de Vouzan), Mme Durand, Mme Seguin.

**Mairie de Sers :** M. Veaux (maire de Sers), Mme Duteil (restauration scolaire).

**Mairie de Vouzan :** M. Hureau (maire).

**SIVOS :** M. Maherault (président SIVOS), Mme Brocheton (vice-présidente SIVOS)

**DDEN, école de Vouzan :** M. Body

**Délégués des parents d'élèves :**

**École de Sers :** Mme Martinez (titulaire), M. Magnon (titulaire), Mme Mathieux (titulaire),

**École de Vouzan :** M. Guillemet (titulaire), M. Deblaise (titulaire), Mme Victoria (titulaire).

**EXCUSÉS**

Mme Philipson (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Buissonneaud (enseignante de Sers), Mme Dorado (enseignante de Sers), M. Lachèze (enseignant brigade rattaché à l'école de Sers), Mme Douet (ATSEM), Mme Desplat (ATSEM), Mme Lacourarie (représentante des parents d'élèves école de Sers suppléante), Mme Morzynski (représentante des parents d'élèves école de Sers suppléante), Mme Dulac (représentante des parents d'élèves école de Sers suppléante), Mme Richard (représentante des parents d'élèves suppléante école de Vouzan), Mme Beletier (suppléante représentante des parents d'élèves école de Vouzan). Mme Coyco (suppléante).

Mme Jossand préside la séance et rappelle l'ordre du jour.

Les secrétaires de séance sont Nadège Paillard et Chloé Bailly.

Début de la séance : 18h05

**Avant-propos**

Nous souhaitons la bienvenue à Julie Souchaud qui rejoint l'équipe de Sers l'année prochaine. Elle aura la classe des PS-MS.

Malheureusement, qui dit accueil d'une nouvelle personne dit que nous devons nous séparer d'une. Nous aurions aimé accueillir Julie sans voir le départ de Nadège Paillard. Nadège nous te souhaitons une bonne continuation. Merci pour cette formidable année. Tu as apporté à l'école ton sourire, ton humour, ta convivialité mais tu as su aussi faire preuve de sérieux. Merci pour tout.

**Approbation du PV du conseil d'école n°2 2020-2021 (du mardi 23 février 2021)**

→ Approuvé à l'unanimité

## Effectifs prévisionnels et répartitions pour la rentrée de septembre 2021

- Sur le RPI

Nous aurons un total de 142 élèves sur le RPI.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total RPI
18	14	22	13	16	20	21	18	142

- École de Sers

Classe de PS-MS	18 PS	4 MS	22
Classe de MS-GS	10 MS	12 GS	22
Classe de GS-CP	10 GS	13 CP	23
Total école			67

Réunion des PS : réunion des petites sections annulée à cause du protocole sanitaire ne nous permettant pas de visiter les locaux.

- École de Vouzan

➤ *Parole donnée à Monsieur Arménio*

Classe de CE1-CE2	16 CE1	10 CE2	26
Classe de CE2-CM1	10 CE2	15 CM1	25
Classe de CM1-CM2	6 CM1	18 CM2	24
Total école			75

Réunion Madame Durand : accueil des futurs CE1 le 05 juillet à 19h00.

## Travaux

- École de Vouzan

➤ *Parole donnée à Monsieur Hureau*

La cantine est toujours en construction. Elle sera en service normalement à la fin des vacances de la Toussaint.

Une sonnette est prévue dans le préfabriqué pour que toutes les classes puissent entendre si quelqu'un est au portail.

- École de Sers

Des travaux d'entretien ont été réalisés. La faïence au niveau des toilettes côté garçon des maternelles sera réparée.

➤ *Parole donnée à Monsieur Veaux*

Des travaux d'entretien ont été réalisés.

Des caméras ont été installées pour surveiller les espaces extérieurs.

## Sécurité : PPMS et exercices incendie

- École de Vouzan

➤ *Parole donnée à Monsieur Arménio*

Un exercice PPMS attentat-intrusion s'est déroulé le mardi 22 juin à 13h30. Pour cet exercice, nous avons privilégié la mise à l'abri (confinement). Un signal discret avait été choisi et les enfants ont rejoint la classe des CM1-CM2 et la bibliothèque en moins d'une minute. Volets et portes verrouillées dans la classe des CM1-CM2. En ce qui concerne la bibliothèque, la télécommande des volets électriques se trouvait dans le préfabriqué, ce qui a retardé la mise à l'abri pour ces élèves. Il

faut noter que le verrouillage de la porte latérale de la bibliothèque doit être réparé. En outre, l'installation d'un verrou est prévue à l'entrée de ce local en attendant la réparation pérenne du système de fermeture de cette porte.

Un exercice incendie s'est déroulé le même jour dans l'après-midi à la surprise « quasi » générale. L'alerte a été donnée par Madame Montigny et les élèves ont évacué les classes vers le lieu de ralliement en moins de 50 secondes.

Il n'a pas été possible de réaliser d'exercice PPMS risques majeurs faute de local disponible. En effet, le confinement se déroule normalement dans la cantine, or celle-ci est actuellement inaccessible en raison des travaux de construction du nouveau restaurant scolaire.

- École de Sers

Pour le troisième exercice du PPMS, nous avons choisi l'alerte attentat-intrusion et expérimenté la fuite. Nous avons effectué cet exercice le jeudi 27 mai à 9h30. Au coup de sifflet donné par moi-même, tous les enfants de l'école se sont regroupés et réunis dans le sentier menant aux bois à côté de l'école. Le trajet s'est bien déroulé, les enfants connaissaient le protocole. Le regroupement et l'appel s'est réalisé en moins de 5 minutes. Monsieur Maherault était présent pour représenter la commune et noter les éventuelles améliorations. Toutefois, Elisabeth Belletier, la cantinière n'a pas entendu le système d'alerte. Il faudra aussi penser à faire un double des clés à laisser à la porte en cas de fuite. Il a été difficile à ce que les enfants effectuent le trajet en silence total.

L'exercice incendie s'est déroulé le mardi 8 juin. L'alerte a été déclenchée par surprise et tout le monde a très bien réagi et s'est évacué très rapidement.

De manière générale, les enfants ont très bien pris connaissance des différents protocoles et ont su agir en conséquence.

### **Projets : bilan et projets 2021-2022**

- École de Vouzan

- *Parole donnée à Monsieur Arménio*

- Intervention en handball pour les trois classes le vendredi 25 juin avec le club URMHB Ruelle-Mornac. Cette initiation a été très appréciée des élèves et nous pensons à poursuivre l'année prochaine.

- Parlement des enfants : c'est une classe du département de la Vienne qui a représenté l'académie de Poitou-Charentes. L'année prochaine, si le thème nous inspire, nous tenterons à nouveau le challenge.

- Ecole et Cinéma : nous sommes allés visionner « La Ruée vers l'or » (les trois classes) au Megarama de Garat le 08 juin 2021. En fonction de la programmation 2021/2022 et des projets de chacun.e, nous relancerons le projet.

- L'école de Vouzan a bénéficié de la mise en place de l'environnement numérique ENT One. Nous avons suivi cette année scolaire une formation continue à cet outil. Il s'agit d'une plateforme collaborative uniquement accessible à la communauté éducative de l'école à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe unique pour chaque utilisateur. Cet environnement propose notamment le partage d'applications et de documents (tout étant paramétrable : qui a accès ? , qui peut consulter ? , qui peut contribuer ? , qui peut gérer ?). Parmi les fonctionnalités classiques des ENT, les blogs (le point positif réside dans le fait que l'on peut en créer plusieurs par classe), les cahiers multimédia (ces cahiers permettent de mettre à disposition des élèves des ressources sous forme de texte, de sons ou de vidéos), le cahier de texte, la messagerie. Nous vous tiendrons informés de la mise en place et de l'utilisation de cette plateforme dès la réunion de rentrée prochaine. La mairie de Vouzan a payé cet abonnement (pour des problèmes de contrat) pour 4 ans et le SIVOS remboursera la mairie.

- Merci à la municipalité de Vouzan et notamment à Monsieur Hureau pour la sortie

cinéma offerte à l'ensemble des élèves de l'école le mardi 6 juillet. Si le temps le permet, un pique-nique sera également préparé par les soins du service de restauration de la mairie de Vouzan et sera donné aux enfants sur l'espace vert près de l'accrobranche à Garat.

➤ *Parole donnée à Mesdames Durand et Seguin*

- ➔ Poursuite du projet sur les échecs : Après le succès de l'apprentissage des échecs au sein des deux classes, les élèves ont continué à faire des parties avec d'autres classes extérieures, par l'intermédiaire de QuotiChess sur Twitter. Cet apprentissage, très complet et apprécié des élèves, sera reconduit l'année prochaine. Un tournoi interclasse à Vouzan est prévu la dernière semaine pour clore cette année. Pour la fête des familles, les élèves ont réalisé des échiquiers.
- ➔ Education au Développement Durable : L'école a obtenu une subvention du département de la Charente de 1300 euros. Le poulailler a été commandé et nous avons jusqu'au mois de novembre 2021 pour utiliser la somme allouée (achat prévu de différents livres sur les thèmes travaillés durant l'année scolaire). La troisième séance sur les rapaces n'a pu avoir lieu, l'intervenant étant en congé maladie. Les élèves des deux classes ont élaboré un jardin pédagogique: ils ont étudié auparavant dans les classes, les différentes plantations pour décider de l'emplacement et de la date des différents semis, puis par petits groupes, à l'aide de Christelle, les élèves ont préparé la terre et les plates-bandes, puis ont planté différents légumes, aromates et fleurs. Les enfants s'en occupent lors des récréations.
- ➔ Haie'cole : Les trois classes ont eu deux interventions avec Charente Nature. Une première, à l'école, où ils ont pu comprendre ce qu'était une haie et ses différentes utilités (maquette, chaîne alimentaire...). Une deuxième intervention a eu lieu sur site, où les élèves ont pu étudier de près une haie et confectionner un herbier.
- ➔ Orchestre à l'école pour les CE2 : les répétitions se font sur la pause méridienne. L'intervention danse avec Paul, le professeur d'accordéon, a eu lieu avec la classe de CE1-CE2. L'année prochaine, l'ensemble des classes bénéficiera de cette intervention ainsi que de celle de monsieur Grollet en deuxième partie de matinée. Un moment d'échange musical est prévu entre les trois classes le jeudi 1er juillet (démonstration des instruments, chants...)
- ➔ Semaine de la presse sur le thème de «comprendre et déconstruire les stéréotypes homme/femme dans les médias». Ils ont pu également assister à une visio-conférence sur «Comment se fabrique un journal?». Les deux classes envisagent de se réinscrire l'année prochaine à ce projet.
- ➔ Printemps des poètes : Nous avons travaillé sur les haïkus en classe. Après une imprégnation et une étude de ces poèmes japonais, les élèves ont produit leurs propres haïkus et nous avons été agréablement surprises par la qualité et la motivation des élèves dans ces productions. Nous envisageons de poursuivre ces travaux d'écriture l'année prochaine.
- ➔ Cette année, la vente des chocolats de Pâques a très bien fonctionné. Le RPI Sers Vouzan a perçu un chèque d'un montant de 345€55. Un grand merci.

- École de Sers

- ➔ Continuité du projet jardins :

Le 3 mai, intervention des Jardins d'Isis pour les deux classes de maternelle pour découvrir les petites bêtes aux alentours de l'école.

Le 3 juin, intervention des Jardins d'Isis pour les CP-CE1 qui ont cuisiné avec les aromates.

Le 10 juin, sortie aux Jardins d'Isis pour découvrir les petites bêtes vivant dans l'eau.

Notre jardin a bien poussé et nous avons récolté plusieurs légumes.

- ➔ Intervention en handball avec le club URMHB Ruelle-Mornac le mardi 22 juin pour deux classes (MS-GS et CP-CE1). Intervention très appréciée par tous. Si possible, nous souhaitons nous aussi poursuivre l'année prochaine.
- ➔ Clôture du projet sur les animaux du monde avec la visite du zoo de Reynou le mardi 29 juin.
- ➔ Poursuite du projet cogni'classes : les enfants ont travaillé sur l'attention. Ils se sont énormément investis et nous en voyons les progrès dans tous les domaines.
- ➔ Pas de fête d'école : le protocole sanitaire ne nous a pas permis d'organiser cela.
- ➔ Pique-nique le mardi 6 juillet au lavoir des Fontenelles au lieu-dit du Bridou (sauf intempéries).
- ➔ Année prochaine : projet d'école autour des contes.
- ➔ Cycle piscine programmé en 2021/2022 : les classes de GS/CP et de CE2/CM1 iront à la piscine en période B (du 13 décembre 2021 au 18 mars 2022) sur le créneau de 9h55 à 13h35.

### Questions diverses

Deux questions avaient été posées trop tardivement pour le conseil d'école n°2 et nous n'avions pas pu y répondre. Les voici :

*- Quelle communication y a-t-il entre le personnel cantine, le personnel garderie et le personnel enseignant, pour la prise en compte globale de l'enfant ?*

Même après quatre mois, je ne comprends toujours pas cette question. Nous communiquons à chaque instant sur les informations clés concernant les enfants. A l'école de Sers, les ATSEMs sont présentes sur le temps de cantine, dans les classes et sur un temps de garderie. La communication est d'autant plus facile. Nous échangeons aussi avec tout le personnel présent à l'école de tout fait. L'école de Vouzan nous rejoint sur cette réponse.

*- La répartition prévisionnelle des effectifs permettra-t-elle enfin l'année prochaine de ne pas couper la classe de CE1 entre l'école de SERS et l'école de VOUZAN ?*

La répartition donnée ce-jour a été décidée collectivement et confirmée par Mme l'inspectrice. Nous réfléchissons, tous les ans, les répartitions de manière collective dans l'intérêt des enfants.

Remarque de Monsieur Deblaise : *est-il possible de tenir compte des fratries dans les futures répartitions ?* Nous en prenons compte mais plusieurs critères entrent aussi en considération : la pédagogie, les affinités, la parité filles/garçons, etc.

D'autres questions nous ont été posées pour ce conseil d'école :

- 1) Pourquoi l'Association des Parents d'Elèves (APE), n'a pas été autorisée à communiquer dans le cahier liaison des élèves au sujet de la fête de fin d'année qu'elle organise dans l'intérêt des élèves?
- 2) Au vu de la répartition prévisionnelle des effectifs pour l'année prochaine, peut-on espérer que la classe de CE1 ne soit pas coupée entre l'école de SERS et l'école de VOUZAN ?
- 3) Serait-il possible lorsqu'il y a des changements (annulation fête de fin d'année, remplacement de la fête des mères et pères par une fête des gens...) d'avoir un mot informatif en amont dans le cahier de liaison ?
- 4) Lorsqu'une maîtresse est absente et non remplacée, n'y a-t-il pas d'autre moyen que de rappeler tous les parents pour venir récupérer leur enfant ?
- 5) Comment se passe la communication entre enseignants, garderie et cantine ? Est-ce possible que le parent soit informé par les personnes de la garderie d'un éventuel problème avec son enfant survenu à la cantine ou lors de la journée en temps scolaire ?
- 6) Concernant la cantine de VOUZAN, est-ce possible de mieux équilibrer les repas avec des produits frais, et de autoriser aux enfants de parler entre eux ?

- 7) Lors des sorties scolaires à la journée, un repas pique-nique est habituellement fourni aux enfants. Pourquoi n'est-ce pas le cas cette année pour la sortie au zoo du Reynou ?
- 8) Est-il possible d'organiser une réunion d'informations/pré rentrée pour les futures élèves de Petite Section, en extérieur (sous le préau si grosse chaleur ou pluie) et visite de la classe en petits groupes ou individuellement sur rendez-vous ?
- 9) concernant l'école de Vouzan : les enfants peuvent-ils apporter des ballons pour jouer pendant les récréations ? Si un ballon se retrouve sur le toit d'un bâtiment, un adulte va-t-il récupérer le ballon ?
- 10) Concernant la garderie de SERS, y aurait-il possibilité lorsque les enfants sont à l'extérieur que les enfants puissent jouer à des jeux avec des objets comme des ballons par exemple,

### **Réponses apportées :**

1) Nous ne souhaitons pas que l'on associe la fête de l'APE avec une fête de l'école que nous ne pouvons pas faire. Distribuer les mots aurait d'une manière ou d'une autre tout de même associé l'école à cela dans les esprits. Nous pouvons distribuer des informations lorsque cela ne demande pas de logistique (récupération des coupons réponses dans les cahiers et transmission à l'APE). D'autres propositions de communication ont été proposées (affichage école mais sans retour dans le cahier de liaison).

2) Nous avons déjà apporté notre réponse précédemment.

3) Nous savons que vous étiez habitués à recevoir un cadeau de fête des mères et des pères. Cependant, au vu des schémas familiaux de plus en plus complexes et difficiles (parents décédés, familles recomposées, etc.), nous avons décidé en équipe de ne pas en faire cette année. De plus, la fête des pères et des mères n'apparaît pas dans les programmes scolaires. Prévenir de ne pas faire ces fêtes aurait pu mettre les enfants dans des situations complexes en avant et mal à l'aise, ce que nous ne souhaitons pas. Nous réfléchissons à un autre mode de communication, qui reste perfectible.

4) Les remplacements sont gérés par les circonscriptions de l'inspection et lorsqu'il n'y a plus de remplaçant disponible nous pouvons répartir les enfants dans les classes sauf dans la situation sanitaire actuelle où nous ne devons pas faire de brassage. Nous ne pouvons donc pas accueillir les enfants lorsque l'enseignante de la classe est absente. Nous n'avons donc pas d'autres choix que d'appeler.

5) Réponse déjà donnée précédemment.

6) *Parole donnée à Monsieur Hureau*

Je ne comprends pas non plus cette question. Après vérification des menus, ceux-ci sont variés (avec à chaque fois, des protéines, des féculents) et comportent des produits frais. Peut-être que cette question vient du menu du 1<sup>er</sup> juin avec pizza, poulet, pommes de terre et petit filou. Mais il s'agissait d'une erreur de commande (les fruits et légumes n'ayant pas été livrés). Les parents sont d'ailleurs invités à venir à la cantine voir, entendre et goûter pour se faire leur propre idée. Pour la deuxième partie de la question, les enfants sont autorisés à parler et ils parlent.

7) *Parole donnée à Monsieur Veaux*

Les pique-niques sont réalisés par la cantine à chaque sortie, chaque fois que cela est possible. Toutefois, l'école partait trop tôt pour pouvoir les réaliser cette fois-ci et que tout soit prêt en temps et en heure.

8) Une réunion était initialement prévue. Cependant, le protocole sanitaire nous déconseille de réaliser ces réunions afin de limiter le brassage. La réunion aurait permis en priorité de découvrir les locaux (classe, dortoir, WC, dojo, cantine) aux enfants. Une réunion à l'extérieur n'aurait donc pas de sens. Toutefois, j'ai déjà reçu des parents individuellement et espère avoir pu les rassurer. Je ne pourrai cependant pas recevoir tout le monde vu le peu de temps devant nous avant la fin de l'année.

9) *Parole donnée à Monsieur Arménio*

Les enfants sont autorisés à emmener un ballon à l'école sous leur responsabilité. Toutefois, ces ballons sont vérifiés (afin qu'ils ne soient pas trop durs pour éviter les accidents) et un filtrage est organisé à l'entrée de l'école. Lorsque les ballons vont sur le toit, le relais est fait à la mairie. Il n'est pas toujours évident de récupérer ces ballons car le faux-plafond est percé. La mairie stipule d'ailleurs que pour monter au-dessus de deux marches, il doit y avoir une autorisation de travaux en hauteur de faite. La question se pose d'un filet ou d'un grillage tout autour de l'école. Il est à noter, cependant, que la plupart de ces incidents survient entre 16h10 et 16h20. L'APE propose d'offrir des ballons en mousse ou mous à l'école.

10) *Parole donnée à Monsieur Maherault*

A été voté lors du premier conseil d'école, le point stipulant que pour des raisons de sécurité et de conflits, les objets personnels étaient interdits.

A l'intérieur, la garderie propose de nombreuses activités. Le SIVOS veut bien acheter des ballons pour l'extérieur. Se pose toutefois la question de la sécurité pour des enfants présents avec de forts écarts d'âge (de 3 à 12 ans).